

DEC192715INSB

Décision portant cessation de fonctions de M. Yann Hérault en qualité de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7104 intitulée « Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;
Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;
Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7104 intitulée « Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire » ;
Vu la lettre de démission de M. Yann Hérault ;
Vu l'avis du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1er

Il est mis fin aux fonctions de M. Yann Hérault, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 8 juillet 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 29 octobre 2019

Le président-directeur général
Antoine Petit

